



Direction
Régionale
de l'Équipement
Lorraine
Direction
Départementale
de l'Équipement
Moselle
Service de
l'Aménagement et
de l'Urbanisme

Commune de ROSSELANGE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS

MOUVEMENTS DE TERRAIN

PRESCRIPTION A.P. du 2 novembre 1999
ENQUETE PUBLIQUE du 14 au 28 janvier 2000
APPROBATION A.P. du 21 septembre 2000

ECHELLE 1/5000

LEGENDE

R ZONE ROUGE - RISQUE FORT
PRINCIPE D'INCONSTRUCTIBILITE

O1 ZONE ORANGE N°1 - RISQUE MOYEN
CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS
➡ étude des sols + étude géotechnique ou
règle d'implantation (2h+4m)

O2 ZONE ORANGE N°2 - RISQUE FAIBLE
CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS
➡ étude des sols

